



# Yves Détraigne

## Sénateur de la Marne



OCTOBRE 2013

### Pour une réforme pragmatique de la justice de première instance

rapport d'information

Alors qu'actuellement le code de l'organisation judiciaire mentionne une vingtaine de juridictions qui diffèrent par leurs compétences, leur composition et leur procédure, Yves Détraigne et Virginie Klès viennent de rendre leur rapport d'information sur une justice de première instance plus simple et plus accessible. La vingtaine de propositions faites s'inscrit dans le prolongement de la réforme de la carte judiciaire qui, selon eux, a "mis la charrue avant les bœufs" en touchant à l'implantation des lieux de justice avant même de se préoccuper de leur organisation.

Ainsi, le justiciable pourrait notamment s'informer sur le suivi de son dossier en s'adressant à la structure la plus proche de son domicile même si le jugement intervient ensuite dans un tribunal plus éloigné. Cette réforme implique toutefois en préalable la mise en place de moyens informatiques (système Portalis) pour connecter l'ensemble des juridictions entre elles, ainsi qu'une formation et une meilleure rétribution des personnels qui devront faire preuve de polyvalence. À terme, les deux rapporteurs suggèrent la création de "tribunaux de première instance" (TPI) au siège des actuels tribunaux de grande instance, réunissant les compétences des TGI et des tribunaux d'instance, les autres sites devenant des "chambres détachées du TPI".

Lors d'une présentation à la presse, Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois, a précisé que ce travail, adopté à l'unanimité par les membres de la commission, n'était ni révolutionnaire ni traumatisant pour les personnels de justice, mais avait pour unique vocation de simplifier le système judiciaire et de faciliter l'accès à la justice de nos concitoyens. Virginie Klès et Yves Détraigne remettront prochainement leur rapport à Christiane Taubira, la Garde des Sceaux.



Jean-Pierre Sueur, Virginie Klès et Yves Détraigne, lors de la conférence de presse présentant le rapport

Yves Détraigne est intervenu au nom de la Commission des Lois dans un débat en séance publique sur la question de la **protection des données personnelles** alors



que les discussions sont en cours autour de la proposition de directive européenne relative au traitement des données dans le cadre de la coopération policière et judiciaire en matière pénale. Rappelant que ce règlement européen remplacerait la loi du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés, il a demandé au gouvernement de veiller à ce que reste ouverte pour les États membres la possibilité d'adopter des dispositions plus protectrices. Il a également regretté que sa proposition de loi, cosignée avec Anne-Marie Escoffier et adoptée par le Sénat en mars 2010, soit toujours en attente de discussion à l'Assemblée nationale alors que les problèmes qu'elle soulevait demeurent. Il a enfin plaidé pour la création d'un "droit à l'oubli" sur internet.



Senat\_direct @Senat\_Direct

Yves Détraigne (@UDIUC) : "Le Sénat se doit d'être le gardien vigilant de nos libertés individuelles." #directsenat #data

1h

### Avenir de la filière vinicole

Les trois sénateurs marnais ont interpellé la ministre de la Santé et son homologue de l'Agriculture sur les inquiétudes des professionnels de la filière viti-vinicole et les risques pour leur filière de voir appliquer plusieurs préconisations issues de divers rapports : interdiction de parler du vin sur internet, interdiction de parler positivement du vin dans les médias, taxation du vin au nom de la santé publique, radicalisation du message sanitaire, ou, encore, durcissement des mentions sanitaires sur les étiquettes... Si le gouvernement a déjà réfuté une éventuelle mesure d'interdiction de la publicité des boissons alcoolisées sur internet, leurs préoccupations perdurent. Les sénateurs ont donc soutenu la demande de création d'une instance de concertation interministérielle entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics. Si la question de santé publique mérite évidemment que l'on s'interroge sur les bienfaits et les méfaits de l'alcool, Yves Détraigne refuse toutefois de voir stigmatisée ainsi la filière viti-vinicole et reste convaincu que seule une politique de modération peut porter des fruits sans déstabiliser le marché du vin et porter préjudice à toutes ses activités connexes dans de nombreuses régions françaises.



### CONDITION D'UTILISATION DES "TASER" ET "FLASH-BALL"

Manuel Valls a confirmé à Yves Détraigne que les propositions du Défenseur des droits en matière d'utilisation des "taser" et "flash-ball" par les forces de l'ordre constituaient un élément utile à la réflexion. Il a toutefois précisé que l'accumulation des restrictions de conditions d'emploi de ces équipements risquerait d'en rendre l'usage très limité, voire inapplicable et que l'extension des zones d'exclusion leur retirerait tout intérêt. De même, les règles de sécurité déjà existantes pour le recours au "Flash-Ball Super



Pro" en sécurisation lors de contrôles routiers et d'identité lui paraissent suffisantes, les exigences juridiques devant laisser une place aux capacités d'appréciation et de discernement des individus. Selon le ministre enfin, plusieurs des préoccupations du Défenseur ont d'ores et déjà été prises en compte (vulnérabilité de la personne, prise en charge médicale et psychologique, contrôle des habilitations....).



En octobre, les trois sénateurs marnais ont interpellé Stéphane le Foll à plusieurs reprises sur l'accord politique européen relatif à la réforme de la Politique Agricole Commune pour l'après 2013.

Concernant la déclinaison nationale de l'accord, ils ont insisté sur la nécessité de ne pas faire primer les intérêts nationaux sur les intérêts communs des agriculteurs européens, ce qui risquerait d'entraîner de graves distorsions de concurrence entre tous les producteurs.

Ils ont aussi soutenu la demande des acteurs des filières "luzerne" et "chanvre" d'être intégrée dans les "Surfaces d'Intérêt Écologique" et ainsi bénéficier du recouplage des aides dans le futur projet national, et notamment dans le plan protéines. Sur la question des biocarburants, ils ont demandé un "moratoire fiscal", l'incessant débat autour de sa fiscalité dissuadant les industriels d'investir faute de stabilité de l'environnement réglementaire européen. Ils ont ainsi témoigné de leur soutien sans faille à ce secteur, créateurs d'emplois, d'énergie renouvelable et de protéines indispensables aux élevages.



Visite d'élus du canton de Sézanne avec René-Paul Savary

Alors que le sénateur avait demandé une distinction entre produit industriel et produit artisanal dans l'application du décret relatif à la gestion des **déchets d'éléments d'ameublement** (cf. lettre de septembre), Philippe Martin vient de lui répondre que les travaux de rédaction en vue de cette publication étaient actuellement en cours et qu'y était associé l'ensemble des parties prenantes concernées, dont les artisans. Il a toutefois précisé que, dans un souci d'équité de traitement entre les metteurs sur le marché, ce document resterait proche de celui d'agrément, tant dans sa forme que dans son niveau d'exigences.



A la demande du président de la commission des Lois, le sénateur a reçu une délégation de la Cour suprême du Bénin, venue dans le cadre d'une mission d'études sur les Institutions Françaises. Il a été choisi en sa qualité d'auteur de plusieurs rapports sur l'organisation judiciaire française et d'ancien magistrat de juridiction financière notamment.



Point-presse de l'Association nationale des Elus en charge du Sport (Yves Détraigne en compagnie du sénateur Lozach et de Jacques Thouroude, Président de l'ANDES)

Yves Détraigne est allé avec Françoise Férat, Catherine Vautrin et Philippe Martin visiter la distillerie Goyard à Ay afin d'évoquer, sur le terrain, avec la presse et les professionnels les conséquences d'une modification réglementaire supprimant l'obligation de recyclage des sous-produits de la vinification en France. (Cf. lettre de septembre)



#### ESCARGOTS FRANÇAIS...

Le ministre de l'Economie vient de répondre à Yves Détraigne qu'il ne pouvait y avoir de modification du "code des pratiques loyales pour les escargots et achatines préparés" et que seules les organisations professionnelles pouvaient inciter les opérateurs français à indiquer volontairement l'origine et le mode de production des escargots en précisant toutefois que ce code ne pouvait pas contenir de dispositions contraires au droit européen actuel qui ne rend pas l'étiquetage de l'origine des escargots obligatoires.



Audition de Cécile Duflot par le groupe centriste sur le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

Yves Détraigne a relayé à la ministre de la santé les inquiétudes des malades atteints du syndrome Ehlers-Danlos (SED) suite à la fermeture du centre de diagnostic de l'Hôtel-Dieu de Paris dont le chef de service est l'unique spécialiste de cette maladie. Soulignant les risques d'erreur de diagnostic, il lui a demandé de préserver une prise en charge décente de cette maladie génétique orpheline, évolutive et invalidante.



Déjeuner autour du Tour de France 2014 (les sénateurs Vanlerenberghe, Détraigne et Krattinger avec Bernard Thevenet, Bernard Hinault et Jean-François Pescheux)

Yves Détraigne a répondu positivement à l'invitation de Jean-Paul Brignoli, maire d'Omey, pour venir inaugurer la nouvelle Salle des fêtes de sa commune.

Le sénateur a assisté à la messe de réouverture de l'église Saint Nicolas de Cheminon célébrée par monseigneur Gilbert Louis.

Invité par Alain Simon, premier magistrat de la commune, Yves Détraigne a participé à la remise de médailles d'honneur à six élus de Salignicourt.

#### Dans l'hémicycle, en novembre...

Projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire, projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014, projet de loi de finances pour 2014